

>>. Pourquoi un projet stratégique régional ?

La FNARS Pays de la Loire fédère 62 associations et organismes œuvrant dans le champ de la lutte contre les exclusions : 21 implantées en Loire Atlantique ; 29 en Maine et Loire ; 5 en Mayenne ; 14 en Sarthe et 8 en Vendée. Ces associations représentent environ 100 établissements, plus de 800 salariés permanents et 500 bénévoles qui accueillent et accompagnent près de 25 000 personnes chaque année. Ces associations assurent des missions de veille sociale, d'accueil, d'accompagnement et d'insertion. Elles sont dans une logique d'approche globale de la personne en traitant les multiples problématiques liées à l'exclusion : hébergement et logement, santé, insertion et emploi, accès aux droits, accès à la culture, lien social.

Construit à partir des échanges menés en Conseil d'Administration, en bureau, et des remontées des adhérents au cours du premier semestre 2014, ce plan d'action se veut être un socle de priorités et d'axes de travail que se donne la fédération pour les années 2014-2016.

Il s'inscrit dans le projet de la fédération nationale, tout en s'adaptant à nos propres réalités régionales et en y traduisant les attentes des adhérents ligériens.

Qui sommes-nous ? Quelles sont nos valeurs ? Quelles sont nos orientations communes ? Où voulons-nous aller ? A quels enjeux la FNARS Pays de la Loire souhaite répondre ? Qui sont nos partenaires ? Quelles modalités d'actions souhaitons-nous prioriser ? Dans quels champs thématiques ? Telles sont les questions que nous nous sommes posées dans le cadre de nos travaux préparatoires et auxquelles ce projet stratégique cherche à répondre.

D'octobre à décembre 2013, la FNARS Pays de la Loire a été accompagnée par le Cabinet CATALYS dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement, au sujet de son modèle économique. Si les finances de la FNARS Pays de la Loire ont été temporairement stabilisées, un travail d'écriture du projet stratégique de l'association s'imposait afin de se donner des priorités et de rechercher les moyens de les mettre en œuvre.

Un projet stratégique, « visant à se positionner de façon durable dans son environnement avec un niveau de performance jugé acceptable par l'ensemble des parties prenantes ». C'est le cadre de référence que nous souhaitons donner à la FNARS Pays de la Loire pour 2014-2016.

>>. Les valeurs et principes qui nous réunissent

SOLIDARITE

- Lutter contre les inégalités
- Promouvoir un accueil inconditionnel pour toute personne, quelle que soit sa situation
- Aller vers les personnes en difficultés
- Œuvrer dans le sens de l'intérêt général au-delà des positions de défense catégorielles

CITOYENNETE

→ Favoriser l'accès de tous aux droits fondamentaux

→ Développer la participation des personnes accompagnées, le droit à l'expression individuelle et collective

RESPECT DE LA PERSONNE

→ Exiger le respect du droit à la dignité, à l'intimité et à la sûreté

→ Mettre en œuvre de façon effective un droit au recommencement, quel que soit le parcours de la personne

→ Promouvoir la laïcité, au-delà de la diversité des pratiques et des croyances, pour favoriser le « vivre ensemble »

Source : *Projet fédéral 2010-2015*

La FNARS Pays de la Loire s'inscrit pleinement dans ces valeurs fédérales et souhaite les décliner à travers deux approches :

- **une approche tournée vers les personnes** : défense du principe d'accueil inconditionnel, défense et respect des droits, accompagnement global. La transversalité est notre force : on s'intéresse à la **PERSONNE** dans sa globalité. On s'intéresse aux « CITOYENS », aux « PERSONNES accompagnées » plutôt qu'aux « usagers ».
- **une approche qui concerne les associations et les acteurs** : les logiques de coopération, de partenariat et de mutualisation entre nos organisations doivent être à l'œuvre et les valeurs que nous défendons doivent aussi se traduire dans la nature des relations que nous tissons entre acteurs.

→ La FNARS Pays de la Loire défend un accueil et un accompagnement de qualité pour toute personne en situation de pauvreté et d'exclusion en prenant du recul par rapport aux outils et dispositifs existants qui ne doivent pas rester figés.

>> Les grandes missions de la FNARS Pays de la Loire

Les échanges entre administrateurs, entre adhérents ainsi que l'enquête réalisée au premier semestre 2014 ont confirmé la pertinence des trois grandes missions que s'est donnée la fédération à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale. Cela, tant du point de vue des motivations à adhérer à la FNARS que des interventions qui ont apporté satisfaction aux adhérents interrogés. Ces travaux ont conduit à ajouter une quatrième mission.

1. **Fédérer et Rassembler** : *échanger, co-construire, mutualiser et essaimer*

Les organisations adhérentes à la FNARS attendent des rencontres, des échanges avec les autres structures. La FNARS leur permet de sortir de l'isolement, d'être en réseau. Il s'agit de se connaître, de comparer ses modes d'actions et d'intervention, ses modes d'organisation. Les commissions et groupes de travail sont particulièrement appréciés, de même que les journées thématiques « Exclusives FNARS Pays de la Loire ». Il s'agit aussi de sortir du cadre, de prendre conscience de ce qui se passe en dehors de son organisation. Cette dimension doit, enfin, générer de la solidarité entre les adhérents.

2. **Représenter et Défendre** : *être un acteur d'influence, être entendu dans les instances, se mobiliser*

Les organisations adhèrent à la FNARS pour les valeurs qu'elle défend et dans le but de construire des positionnements communs à valoriser dans les échanges et les négociations avec les partenaires.

Il s'agit pour elles de faire remonter les réalités de terrain auprès des décideurs, par l'intermédiaire de la fédération, de formuler des propositions, de défendre nos valeurs et nos principes.

Dans le cadre de cette mission d'interpellation, les adhérents ont à cœur le renforcement de la capacité de communication de la FNARS Pays de la Loire à l'attention des partenaires, des décideurs mais plus globalement du grand public. La FNARS doit contribuer à :

→ Rendre visible la précarité et l'exclusion : qui sont les personnes en précarité, quel est leur vécu ?

→ Faire connaître, rendre lisible les actions de nos associations, les métiers de l'accompagnement social.

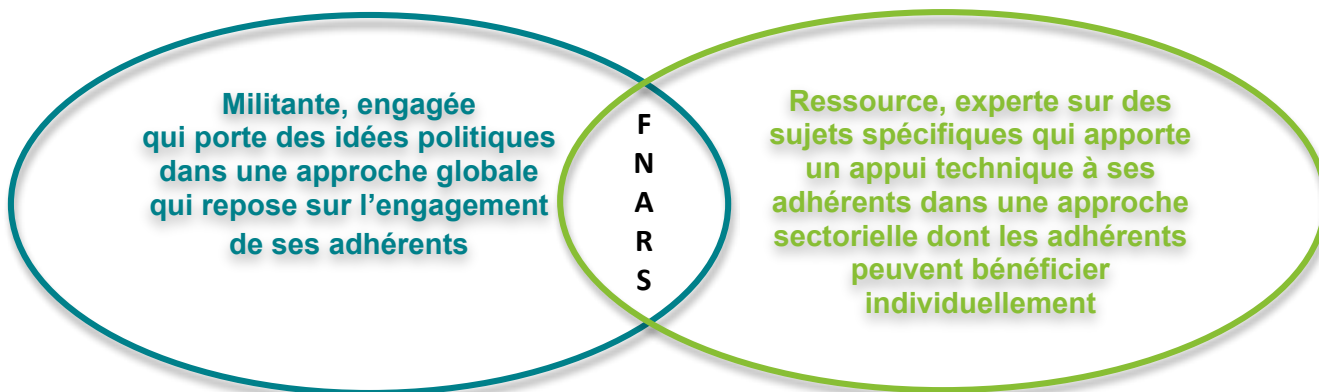
3. Accompagner, Produire des analyses et des expertises : professionnaliser, former, accompagner

Etre aidé et informé, bénéficier d'un appui technique, d'une veille documentaire, de guides supports à l'action, de formations... tels sont les besoins qu'expriment de nombreux adhérents et ils attendent que la FNARS Pays de la Loire poursuive ses interventions dans ce sens.

4. Capitaliser, susciter, innover : observer et analyser, se projeter, valoriser

La FNARS doit se positionner comme soutien au développement d'initiatives et de pratiques nouvelles dans le secteur de l'action sociale et de l'insertion, dans une logique d'adaptation de nos actions à l'évolution de la société et des besoins des publics. Cela passe par l'observation, l'évaluation, des démarches prospectives.

De façon générale, la FNARS Pays de la Loire cherche à entretenir la complémentarité et l'équilibre entre deux dimensions de son projet :



>>. Priorités d'actions 2014-2016

La FNARS Pays de la Loire identifie **8 domaines d'action stratégique** au sein desquels elle va développer des actions et des interventions.

Des domaines d'actions transversaux

→ Le développement de la vie associative

→ Le travail en réseau et les logiques de coopération-mutualisation

→ Des pratiques d'accompagnement renouvelées

→ Le renforcement du pouvoir d'agir et la participation citoyenne

Des domaines d'action sectoriels

→ L'accès à la santé et aux soins

→ L'hébergement et l'accès au logement

→ L'insertion par l'activité économique et l'accès à l'emploi

→ L'accueil et l'accompagnement des migrants et demandeurs d'asile

Les fiches-actions présentées ci-dessous présentent des priorités d'intervention pour la FNARS Pays de la Loire dans chacun des domaines d'action stratégique ciblés. Ces priorités devront être validées par l'assemblée générale dans les grandes lignes et précisées à la rentrée 2014 par chaque commission régionale thématique, de façon plus opérationnelle.

Le développement de la vie associative

Contexte et enjeux	<p>« La particularité et la force de nos organisations résident dans notre capacité à mettre en œuvre une démocratie sociale et à porter un projet politique issu de la confrontation de points de vue et d'acteurs différents. Nos modes de gouvernance participatifs doivent garantir la co-construction des projets et la concertation avec tous les acteurs concernés, bénéficiaires, professionnels salariés, citoyens engagés dans les conseils d'administration, bénévoles au contact des personnes accompagnées. » (projet fédéral 2010-2015)</p> <p>L'engagement militant, la complémentarité des rôles entre bénévoles, professionnels et personnes accompagnées sont les fondements d'une vie associative renouvelée qui pourra affronter les bouleversements auxquels nous assistons.</p> <p>La fonction prestataire de service prend de plus en plus de place dans les relations entre pouvoirs publics et associations, au détriment de celle de force de proposition, mais rien n'est pour autant définitivement écrit. Face à l'augmentation et la diversification des besoins, les associations ont fait maintes fois la preuve de leur capacité d'initiative et d'innovation.</p> <p>Alors que l'année 2014 a été déclarée année de l'engagement associatif, il nous faut donc créer les conditions d'une véritable vie associative, développer les lieux de débats associant l'ensemble des acteurs et notamment les personnes accompagnées.</p>		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux définir la valeur ajoutée du modèle associatif dans le secteur de l'action sociale et de l'insertion, défendre et valoriser ce modèle auprès des pouvoirs publics • Accompagner les associations dans le développement et l'animation de leur gouvernance associative • Valoriser les initiatives et favoriser les échanges de pratiques 		
Actions identifiées		Moyens à déployer	Calendrier
→ Des rencontres entre les conseils d'administration des associations adhérentes à la FNARS Pays de la Loire . Régulièrement, à la demande, l'équipe de la FNARS Pays de la Loire pourra animer des rencontres locales réunissant plusieurs conseils d'administration d'associations adhérentes sur des sujets qui touchent à la vie associative, au projet associatif, aux enjeux du secteur et aux valeurs.		→ Une commission régionale « stratégie associative » → Animation par la déléguée régionale avec interventions ponctuelles de(s) chargé(s) de mission(s) → Le conseil d'administration régional	2015
→ Conseil et accompagnement des associations dans la rédaction / actualisation de leur projet associatif			2014-2016
→ Chaque année, une « journée de rentrée » destinée aux administrateurs des associations adhérentes à la FNARS Pays de la Loire, pouvant être ouvertes aux directeurs (selon les sujets), sur un thème lié au développement de la vie associative			2014-2015
→ Evaluation de l'utilité sociale des associations . Une réflexion serait à mener en matière d'évaluation de l'utilité sociale des associations de notre secteur dans le but de valoriser la contribution globale de nos associations au développement des territoires.			2015-2016
→ Un programme de formation annuel à destination des bénévoles associatif. Ces formations pourront être réalisées au sein des associations ou dans le cadre de rencontres inter-associations. Des formations seront proposées aux administrateurs mais aussi aux bénévoles « de terrain » : <i>connaissance du secteur et des enjeux, connaissance des dispositifs, connaissance des publics, des acteurs, techniques de communication et de valorisation des actions...</i>			2014-2016

Le travail en réseau et les logiques de coopération-mutualisation

Contexte et enjeux	<p>Le secteur de l'action sociale et de l'insertion est confronté à des logiques divergentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'un côté, nous assistons à une augmentation, et une diversification (voire complexification) des besoins des personnes concernées de l'autre, les associations et les acteurs de l'accompagnement et du travail social sont fragilisés, par une raréfaction des moyens et une tendance de mise en concurrence des associations entre elles. <p>Nos associations sont donc face à plusieurs défis,</p> <ul style="list-style-type: none"> Mieux répondre aux besoins des personnes et des territoires Améliorer l'accompagnement des personnes dans une logique de transversalité Garantir la pérennité de leur structure et de leur projet <p>Ces défis sont insurmontables si les acteurs concernés ne s'inscrivent pas dans des logiques de coopération et de mutualisation.</p>		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les associations aux logiques de mutualisation et de coopération Dépasser les logiques de concurrence entre nos associations et impulser des démarches de mutualisation et de coopération, lorsqu'elles sont au service des personnes que nous accompagnons Valoriser et mettre en cohérence les compétences et les spécificités de chaque association, favoriser l'inter-connaissance Développer et structurer le travail en inter-réseaux (tout secteur confondu) Accompagner les démarches de coopération / mutualisation 		
Actions identifiées		Moyens à déployer	Calendrier
→ Une charte éthique / un référentiel des principes de coopération dans le réseau FNARS Pays de la Loire. L'élaboration de cette charte doit s'accompagner de l'identification des leviers pour son application.		→ Une commission régionale « stratégie associative » → Animation par la déléguée régionale avec interventions ponctuelles de(s) chargé(s) de mission(s) → Le Conseil d'administration régional → Accueil d'étudiants en stage	AG 2015
→ Un programme de sensibilisation / formation aux démarches de coopération auprès des acteurs du réseau, avec une session de formation régionale et la possibilité de sessions de perfectionnement ou d'un accompagnement spécifique à l'échelle des territoires.			2014-2016
→ Conseil et accompagnement des associations dans leurs démarches de mutualisation et de coopération			2014-2016
→ Veille sur les appels à projets : respect des procédures, du cahier des charges, et animation de la concertation en vue de réponses portées collectivement			2014-2016
→ Un programme de « portes-ouvertes » adhérents (format à définir) afin de faire connaître l'action de nos associations au sein du réseau et au delà (partenaires associatifs et institutionnels).			2015
→ Une vie fédérale au service de la coopération . Renforcer l'inter-connaissance entre les adhérents à travers les réunions départementales, multiplier les temps et les espaces d'échanges et de prise de recul...			2014-2016
→ Mutualisation financière . Initier avec d'autres réseaux une réflexion pour la création d'outils de mutualisation et de solidarité financière entre nos associations (inter-réseaux IAE, CRESS, IRESA...).			2014-2015

Des pratiques d'accompagnement renouvelées

Contexte et enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement social est réalisé par un ensemble très large d'intervenants sociaux dans des secteurs très divers mobilisant une grande variété d'employeurs et de statuts. • La FNARS défend l'idée d'un accompagnement social global qui prend en compte l'individu et sa situation sociale dans ses diverses dimensions. • L'accompagnement global implique une coordination entre différents intervenants (emploi, formation, santé, etc.) et une mobilisation des ressources disponibles sur un territoire. • L'intensification des phénomènes de précarité et d'exclusion, l'évolution des profils et des situations des personnes concernées, impliquent une évolution des pratiques d'accompagnement social (une révolution ? Cf. <i>Journées du Travail Social de Valence de 2013</i>) • Dans un contexte de modification de l'organisation des territoires et des politiques publiques, de raréfaction des moyens disponibles, les associations sont soumises à des tensions qui complexifie le renouvellement des pratiques 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et affiner l'observation et l'analyse des besoins sociaux • Développer la connaissance des publics concernés par les situations de pauvreté et d'exclusions • Valoriser les expériences et innovations jugées positives et soutenir l'émergence de démarches expérimentales et innovantes dans une logique intersectorielle (emploi/logement/santé/...) • Développer la transversalité et la complémentarité entre les acteurs (associations, réseaux, pouvoirs publics) • Favoriser l'émergence de coopérations entre acteurs à des échelles de proximité dans le but d'assurer un accompagnement global et adapté aux personnes (Logique de la « consultation sociale de proximité ») 		
Actions identifiées		Moyens à déployer	Calendrier
→ Une « banque d'expériences » de la FNARS Pays de la Loire. Il s'agira de capitaliser, valoriser et diffuser les expériences et actions menées par les acteurs du réseau dans via le site internet et les valoriser à travers les commissions et réunions départementales FNARS Pays de la Loire		→ Une équipe de chargés de mission → Le Conseil d'administration régional → Accueil d'étudiants en stage → Accompagnement par des universitaires pour le volet observation	2014-2016
→ Une offre de formation FNARS Pays de la Loire orientée sur les pratiques d'accompagnement et la connaissance des publics et des liens à renforcer avec les centres de formation			2014-2016
→ Des échanges de pratiques entre professionnels dans une logique « métier » pour favoriser l'inter-connaissance entre nos associations et d'initier des logiques d'entraide entre les associations.			2015-2016
→ Exercice de la parentalité et insertion socioprofessionnelle : mission impossible ? Un théâtre forum associant parents, travailleurs sociaux et bénévoles sur ce thème.			2014-2015
→ Une étude sur les personnes dites « publics invisibles » : qui sont ces personnes qui n'appellent plus le 115, qui vivent en squat, de la débrouille, dans l'errance ? Si les équipes des SAMU sociaux ou des maraudes les croisent à l'occasion, leurs profils et leurs besoins restent méconnus des pouvoirs publics et de bon nombre d'acteurs associatifs.			Construction fin 2014, démarrage 2015
→ Coordination territoriale : expérimenter sur quelques territoires ciblés un travail de concertation et de coordination des acteurs pour un accueil et un accompagnement global adapté des personnes en situation de précarité.			2015
→ Les « exclusives FNARS Pays de la Loire » : poursuivre la mise en place de journées thématiques qui permettent prise de recul, échanges de pratiques et réflexions sur des sujets transversaux ou spécifiques. ces journées favorisent la connaissance des publics et de leurs besoins et soutiennent l'émergence de pratiques et d'actions nouvelles.			2014-2016
→ Un outil d'observation des besoins et des réponses au sein du réseau FNARS sur les trois axes majeurs : logement – emploi - santé			2015-2016

Le renforcement du pouvoir d'agir et la participation citoyenne

Contexte et enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • La FNARS considère que la participation des personnes accueillies constitue un principe incontournable pour élaborer et mettre en œuvre des projets et des politiques adaptées et efficaces. « Agir avec les personnes accueillies », une orientation forte de son projet fédéral 2010/2015. « Il s'agit d'améliorer le fonctionnement de nos associations et des dispositifs par l'exercice d'une citoyenneté confortée par des pratiques sociales rénovées » • Développer le pouvoir d'agir, donner les moyens à chacun de faire ses propres choix et de construire son propre projet de vie... telle doit être la visée de tout accompagnement social. • La participation ne se décrète pas, elle se construit pas à pas, avec des méthodes adaptées prenant en compte l'ensemble des personnes. C'est un processus permanent qui nécessite des moyens. • La participation des personnes et le renforcement de leur « pouvoir d'agir » peut se jouer à de multiples échelles : participation dans la conduite de son parcours d'insertion, participation à la vie de la structure d'accueil, participation à la vie associative, inscription dans le territoire de vie, participation à la vie fédérale, participation à l'évaluation et la construction des politiques, exercice de sa citoyenneté... Les associations, les intervenants sociaux, ont un rôle à jouer dans l'accompagnement des personnes à toutes ces échelles de participation. 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aux enjeux de la participation et de développement du pouvoir d'agir • Accompagner la mise en œuvre de pratiques participatives à tous les échelons du réseau FNARS Pays de la Loire • Dépasser les freins et les limites de la participation 		
Actions identifiées		Moyens à déployer	Calendrier
→ Une gouvernance fédérale qui donne toute leur place aux personnes accompagnées. Il s'agira d'organiser, au sein de la vie fédérale, les lieux et occasions d'associer les personnes accompagnées à nos travaux tout en veillant à leur accompagnement. Chaque année, une évaluation de nos pratiques en ce sens devra être réalisée afin de nous ajuster, au besoin.		→ Un(e) chargé(e) de mission référent → Deux administrateurs référents	2014-2016
→ Une formation spécifique pour un accompagnement social individuel qui contribue au développement du pouvoir d'agir.			2015
→ Conseil et accompagnement des associations en intra pour le développement des démarches participatives au sein des établissements et des associations			2014-2015
→ Un travail sera engagé avec la Fédération des centres sociaux et socioculturels sur la thématique de la participation citoyenne et du renforcement du pouvoir d'agir (Journée thématique commune envisagée)			2015
→ Poursuite de la co-animation du Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies avec l'URIOPSS, en renforçant la mobilisation des associations du réseau FNARS Pays de la Loire			2014-2016
→ Exercice de la parentalité et insertion socioprofessionnelle : mission impossible ? Un théâtre forum associant parents, intervenants sociaux et bénévoles sur ce thème.			2014-2015

L'accès à la santé et aux soins

Contexte et enjeux	<p>Du point de vue des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> • La situation de précarité a des conséquences sur l'état de santé des personnes. • La santé peut être perçue comme secondaire pour les personnes en situation de précarité. D'où l'importance de l'accompagnement vers la prévention et le soin • L'état de santé influence le parcours d'insertion. Si la santé n'est pas prise en compte, le parcours d'insertion sera inévitablement mis en échec. L'insertion par l'emploi ou par le logement ne sont pas suffisants pour assurer « le bien-être complet de l'individu » au sens de la charte d'Ottawa. • Une prégnance des problématiques de santé mentale chez les personnes accueillies et accompagnées par les associations du réseau • La promotion, par la FNARS, d'un accompagnement global qui oblige à prendre en compte la dimension santé de la personne (Cf. recommandation de l'OMS) <p>Du point de vue des politiques publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une Loi de Santé Publique en cours de préparation (fin 2014) • Une articulation nécessaire entre les politiques de santé et les politiques de cohésion sociale • Une défaillance de la prise en compte des personnes en situation de précarité dans les politiques de santé 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et favoriser le maintien et l'accès à la santé et aux soins : prévention, accès aux soins et accompagnement, accès au droit commun. • Initier des changements de pratiques au sein des associations pour une meilleure intégration de la santé dans le champ de l'accompagnement social • Défendre la prise en compte des personnes en situation de précarité dans les politiques de santé • Développer la transversalité et la complémentarité entre les acteurs (associations, réseaux, pouvoirs publics, professionnels de santé) 		
	Actions identifiées	Moyens à déployer	Calendrier
	→ Capitalisation et diffusion des résultats des travaux menés en partenariat avec la Fédération Addiction « Addictions et Précarité » avec une journée « Exclusive » sur le sujet.		Fin 2014
	→ Un outil de valorisation des expériences existantes en matière d'accès à la santé des personnes en situation de précarité, à travers le site Internet de la FNARS	→ Une commission régionale Santé	2014-2015
	→ Poursuite de l'action de plaidoyer de la FNARS Pays de la Loire au sein des instances de démocratie sanitaire (CRSA, CTS) et auprès de l'ARS dans une logique de partenariat avec les autres réseaux associatifs intervenants sur les questions santé/précarité	→ Un(e) chargé(e) de mission référent	2014-2016
	→ Conseil et accompagnement des associations en intra pour une meilleure prise en compte des problématique d'accès à la santé et aux soins dans les pratiques d'accompagnement, à partir du guide d'accompagnement santé de la FNARS	→ Un administrateur régional référent	Démarrage 2015
	→ Formations sur la thématique santé (en particulier santé mentale) dans une logique de complémentarité entre professionnels du social du sanitaire	→ Des représentants de la FNARS Pays de la Loire dans les instances institutionnelles	2014-2016
	→ Un outil d'observation des besoins et des réponses en matière d'accès à la santé au sein du réseau FNARS		2015-2016

L'hébergement et l'accès au logement

Contexte et enjeux	<p>Du point de vue des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> Le rapport de la Fondation Abbé Pierre en 2014 est encore sans appel : 3,5 millions de personnes sont mal-logées en France et la région des Pays de la Loire n'est pas épargnée. Au cours de l'hiver 2013/2014, 4 733 personnes différentes ont fait au moins une demande auprès d'un des 5 115 de la région. Plus de la moitié des demandes (52%) n'a pas donné lieu à un hébergement. Concernant l'accès au logement, on observe une augmentation de l'activité des commissions de médiation DALO, avec en fin d'année 2013 encore 306 ménages reconnus DALO en attente d'un logement. Face à ces constats, plusieurs leviers doivent être activés : augmentation des places, renforcement des moyens d'accompagnement, amélioration de la fluidité des parcours, coordination des acteurs... <p>Du point de vue des politiques publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> L'enquête nationale des coûts a été relancée et devrait, enfin, nous permettre d'avoir une meilleure visibilité sur les missions des acteurs du secteur Accueil – Hébergement – Insertion et des moyens nécessaires pour les mettre en œuvre La FNARS engage une réflexion sur la perspective d'un statut unique pour tous les établissements oeuvrant dans le secteur AHI La diversification et la multiplication des dispositifs d'hébergement et d'accès au logement entraîne nécessairement une réflexion sur les pratiques d'accompagnement à l'accès et au maintien dans le logement, 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Affiner, structurer et animer l'observation des besoins et de l'offre Animer et accompagner la réflexion sur l'accompagnement social autour du logement Développer les partenariats entre acteurs de l'hébergement et du logement Développer les passerelles avec les autres secteurs de l'action sociale et de l'insertion (santé, emploi...) Repérer, capitaliser les expériences positives et les actions innovantes en matière d'accès au logement Impulser une réflexion sur la diversification des formes d'habitat 		
	Actions identifiées	Moyens à déployer	Calendrier
	→ Accompagnement du réseau des SIAO / 115 dans la mise en œuvre de leurs missions, en particulier la mission d'observation.		2014
	→ Poursuite des rapprochements entre bailleurs sociaux et associations à partir d'un partenariat renforcé FNARS / USH	→ Une commission régionale Accueil Hébergement	2014-2015
	→ Accompagnement Social / Logement. Affiner, diffuser et valoriser le recensement des dispositifs d'accompagnement social à l'accès et au maintien dans le logement. Expérimenter une coordination des acteurs concernés à l'échelle de quelques territoires afin de faciliter l'accès au logement durable des personnes.	Logement → Un(e) chargé(e) de mission référent	2014 et 2015
	→ Accueils de Jour. Finalisation et diffusion du « Livre Blanc des Accueil de Jour en Pays de la Loire »	→ Un administrateur régional référent	Fin 2014
	→ Etude Nationale des Coût et Référentiel National des Prestations. Accompagnement des associations au renseignement de l'étude, veille sur l'usage de cette étude et attention portée à une approche « qualité ».	→ Des groupes de travail opérationnels	2014
	→ Poursuite de l'action de plaidoyer de la FNARS Pays de la Loire au sein des instances de suivi des politiques publiques (services de l'état, CG) et auprès des partenaires institutionnels	→ Des représentants de la FNARS Pays de la Loire dans les instances institutionnelles	2014-2016
	→ Animation d'une dynamique partenariale régionale avec les acteurs régionaux du Collectif des Associations Unies pour une nouvelle politique du logement		2014-2016
	→ Lancement d'une étude / expérimentation sur la diversification des formes d'habitat		Démarrage 2015
	→ Un outil d'observation des besoins et des réponses en matière d'accès au logement au sein du réseau FNARS		2015-2016

L'insertion par l'activité économique et l'accès à l'emploi

Contexte et enjeux	<p>Du point de vue des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un taux de chômage qui s'accroît en France avec des demandeurs d'emploi de longue durée de plus en plus éloignés de l'emploi • Pour permettre aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver une place dans la société, un accompagnement social et professionnel est indispensable. Des difficultés relevant du domaine de la santé, du logement, ou encore de la parentalité doivent être traitées en parallèle de l'accès à la formation et à l'emploi. • De plus en plus de personnes se trouvent de plus en plus éloignées de l'emploi. Face au contexte économique contraint et aux exigences de résultat imposées aux SIAE, le danger est réel de voir les personnes les plus en difficultés privées d'un accès à l'IAE. <p>Du point de vue des politiques publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Insertion par l'Activité Economique propose depuis les années 70 un modèle particulier permettant une mise en situation d'emploi des personnes embauchées dans les structures d'insertion (SIAE), assortie d'une formation et d'un accompagnement global, à la fois social et professionnel. • Si ce secteur a montré son efficacité, il souffre cependant de la logique d'empilement des dispositifs et de la rigidité de la réglementation, notamment sur les contrats aidés. En résultent des difficultés de plus en plus grandes pour construire des parcours adaptés à la situation des personnes. • La réforme de l'IAE, validée début 2014, devrait apporter quelques réponses à ces difficultés mais nous restons dans l'attente d'un certain nombre de précisions quant à sa mise en œuvre et nous veillons à ce que les structures n'en soient pas fragilisées. 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les SIAE dans la mise en œuvre de la réforme de l'IAE • Sécuriser le modèle économique des SIAE • Améliorer l'accompagnement en saisissant les opportunités d'individualisation des parcours • Contribuer à la professionnalisation des acteurs et des structures de l'IAE • Développer les passerelles avec les autres secteurs de l'action sociale et de l'insertion (santé, hébergement, logement...) • Repérer, capitaliser les expériences positives et les actions innovantes en matière d'accès à l'emploi • Accompagner les SIAE dans leur fonction de développement économique et de l'emploi sur les territoires 		
Actions identifiées		Moyens à déployer	Calendrier
→ Le développement des passerelles SIAE – entreprises. Action menée en partenariat avec le Coorace qui vise à développer des outils de valorisation de l'IAE et de communication et de contractualisation avec les entreprises. Avec une campagne de valorisation régionale de l'IAE.		→ Une commission régionale IAE → Un groupe de travail « nouvelles formes d'emploi » → Un(e) chargé(e) de mission référent → Un administrateur régional référent → Des représentants de la FNARS Pays de la Loire dans les instances institutionnelles → Un renforcement des mutualisations en inter-réseaux pour la mise à disposition de compétences nouvelles	Fin 2014
→ Marchés publics et insertion. Action coordonnée par la CRESS qui vise à soutenir les SIAE dans la réponse aux marchés publics et sensibiliser les donneurs d'ordre et les entreprises aux compétences de l'IAE.			Fin 2014
→ Poursuite de l'action de plaidoyer de la FNARS Pays de la Loire au sein des instances de suivi des politiques publiques (services de l'état, CG) et auprès des partenaires institutionnels			2014-2016
→ Organisation de journées thématiques régionales avec l'inter-réseaux IAE sur la mise en œuvre de la réforme de l'IAE			2014
→ Une recherche-action sur des nouvelles formes d'emploi : ou comment créer des postes pérennes adaptés aux capacités socioprofessionnelles des personnes en difficultés ?			2015
→ Evaluation de la valeur ajoutée de l'IAE sur les territoires. Actualiser les études passées et développer un outil d'évaluation pour les SIAE. En particulier une réflexion devra être menée (en commission régionale dans un premier temps) sur l'accompagnement global réalisé au sein des SIAE : il s'agira de préciser/valoriser en quoi la situation de travail représente un levier pour la levée de l'ensemble des freins à l'insertion (logement, santé, ...).			2015
→ Un outil d'observation des besoins et des réponses en matière d'accès à l'emploi au sein du réseau FNARS			2015-2016

L'accueil et l'accompagnement des migrants et demandeurs d'asile

Contexte et enjeux	<ul style="list-style-type: none"> Les situations sociales, économiques et politiques de certains pays engendrent des flux migratoires vers l'Europe et vers la France. Afin de restreindre ces flux, l'Europe a défini une politique migratoire restrictive dans laquelle la France s'inscrit : multiplication des titres de courte durée, restriction de l'accès à une carte de résident de 10 ans, de plus en plus de délivrance de titres provisoires de séjours sans autorisation de travail, restriction des conditions de regroupement familial... ce qui contribue à une précarisation des migrants qui rend plus difficile leur parcours d'insertion et d'intégration. Parallèlement, les demandes d'asile sont aujourd'hui trop souvent considérées comme un instrument détourné pour immigrer. Si certaines personnes tentent la procédure d'asile du fait des conditions de plus en plus restrictives pour régulariser leur situation administrative, il n'en demeure pas moins que de nombreux demandeurs d'asile devraient pouvoir bénéficier de la protection relevant de la Convention de Genève. Une réforme de l'asile est en cours de validation (2014). De plus, pour les demandeurs d'asile la France est aujourd'hui en deçà des normes imposées par la « Directive Accueil » : manque d'accompagnement dans la demande d'asile, absence de proposition d'hébergement, obligation de rédiger son récit de vie en langue française, procédures expéditives... Il s'agit donc de défendre le respect du droit, quelle que soit la situation administrative. Chacun doit pouvoir bénéficier de conditions de vie dignes, respectant les droits fondamentaux, et d'un accompagnement adapté. Cela n'est possible qu'avec une coordination affirmée des politiques de la cohésion sociale et des politiques de l'immigration et de l'asile. 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Défendre les principes d'accueil inconditionnel et de dignité et garantir leur mise en œuvre Favoriser l'articulation et la mise en réseau entre les différents intervenants (tant dans le secteur associatif qu'entre les différents services publics intervenant) Réaliser une veille et une observation des besoins et des réponses apportés sur l'ensemble des territoires Accompagner la mise en œuvre de la réforme sur les territoires 		
Actions identifiées		Moyens à déployer	Calendrier
→ Une démarche de suivi, de formation et d'accompagnement à la mise en œuvre de la réforme (journées régionale, rencontre avec les partenaires institutionnels locaux), en restant en veille sur un certains nombre de points de vigilance (accompagnement des personnes notamment).		→ Une commission régionale Réfugiés-migrants	2014-2015
→ Une réflexion à animer au sein de la commission régionale sur <i>l'accueil et l'accompagnement es personnes déboutées du droit d'asile : que peut-on / que doit-on faire ?</i>		→ Un(e) chargé(e) de mission référent → Un administrateur régional référent	2014-2016
→ Poursuite de <i>l'action de plaidoyer</i> de la FNARS Pays de la Loire auprès des partenaires institutionnels et en particulier la préfecture de région, dans une logique inter-réseaux		→ Des représentants de la FNARS Pays de la Loire dans les instances institutionnelles	2014-2015
→ → Développer <i>un outil d'observation des besoins</i> et des réponses en matière d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile au sein du réseau FNARS			2015-2016

>> Une organisation au service du plan d'action

Deux conditions doivent être réunies pour la réussite de notre projet

- La **dimension régionale** a du sens pour construire des projets communs, favoriser les échanges de pratiques et porter des idées auprès des décideurs. Pour autant, elle génère des problèmes de distance et d'accès aux actions de la fédération. Il est nécessaire que la fédération vive sur l'ensemble des territoires et que l'équipe de la FNARS Pays de la Loire, ses administrateurs, aient une connaissance fine des réalités locales. Certaines actions pourront ainsi être organisées dans différents lieux de la région en complément des réunions régionales, organisées dans un lieu central.
- Une fédération comme la FNARS fonctionne via **l'investissement de ses adhérents** qui participe de la construction des positionnements et des actions. Or les acteurs des structures adhérentes sont déjà très occupés par la gestion de leur organisation et éprouvent de plus en plus de difficultés pour libérer du temps dédié à la vie fédérale. Pourtant, c'est essentiel pour l'animation de la vie fédérale et la construction de nos interventions. La FNARS Pays de la Loire pourra accompagner les adhérents qui le souhaitent dans l'identification des priorités. Nous encourageons les adhérents à mobiliser une diversité d'acteurs en interne pour un meilleur partage du temps à passer.

L'animation de la vie fédérale, l'organisation de l'association et son modèle économique doivent être au service de ce plan d'action et de nos objectifs. L'année 2014-2015 permettra de préciser les moyens dont nous souhaitons/devons nous doter, en terme financier, d'organisation et de ressources humaines pour la mise en œuvre de ce plan.

Notons que les actions et interventions développées par le siège national de la FNARS sont de réels supports pour notre plan d'action et nous veillerons à articuler en permanence nos actions respectives. Nous n'hésiterons pas à faire appel aux chargés de missions nationaux qui peuvent venir en appui pour nos travaux. Nous veillerons également à être toujours représentés dans les instances et groupes d'appui stratégique nationaux (GAN) afin de relayer les préoccupations et propositions locales au niveau de la stratégie fédérale.

1. L'animation de la vie fédérale, au service de notre action

L'animation de la vie fédérale s'appuie sur un certain nombre de rendez-vous :

- Les commissions thématiques sont composées de représentants des associations (bénévoles, salariés et personnes accompagnées). Au programme de ces commissions : veille sur l'actualité, points sur les représentations, échanges de pratiques, contribution à la définition des interventions de la FNARS, élaboration collective de positionnements et de propositions.
- Les réunions départementales réunissent les représentants des adhérents, tous secteurs confondus. Au programme : actualité transversale, échanges d'informations et de pratiques entre adhérents, thématiques transversales, élaboration collective de positionnements et de propositions.
- Les journées des administrateurs (à l'automne)
- La journée des représentants FNARS Pays de la Loire pour s'accorder sur les positionnements à tenir et améliorer le passage d'informations
- L'assemblée générale régionale annuelle
- Le conseil d'administration et le bureau

2. Un modèle économique adapté

Le conseil d'administration de la FNARS Pays de la Loire poursuivra son travail de développement du modèle économique à partir des préconisations du DLA réalisé fin 2013. Si les charges devraient rester stables, il s'agit en permanence de renouveler les ressources de la fédération à partir des piliers suivant :

- les cotisations des adhérents - 20 %
- les produits de nos services vendus (formations et prestations d'accompagnement) – 25 %
- les financements externes (publics ou privés) sur action - 55%

3. Penser les alliances, la FNARS, au cœur d'un environnement associatif et institutionnel dense

La FNARS, réseau d'acteurs de la lutte contre les exclusions intervient au cœur d'un ensemble d'autres acteurs associatifs et institutionnels qui croisent les mêmes problématiques avec des angles d'approches et des modalités d'intervention différentes. Notons, d'ailleurs, qu'une part importante des associations adhérentes à la FNARS adhère à d'autres réseaux (UREI, Coorace, Chantier Ecole, URIOPSS, FAPIL, Emmaüs..).

Il s'agit donc de déterminer quelle est notre spécificité et comment nous nous inscrivons en articulation avec les autres acteurs.

La FNARS Pays de la Loire travaille en collaboration avec d'autres réseaux associatifs dans des secteurs variés :

- des acteurs associatifs sectoriels : solidarité, santé, asile, logement, emploi, lien social ...
- des acteurs de la formation professionnelle (centre de formation, OPCA...)
- des acteurs de l'ESS : CRESS, IRESA..

Il est entendu que nous n'avons pas la possibilité ni la vocation à répondre à l'ensemble des besoins du secteur. Aussi, il nous faut réussir à distinguer :

- ce que la FNARS anime, met en œuvre et revendique seule
- ce que la FNARS anime, met en œuvre et revendique avec d'autres
- les acteurs sur lesquels la FNARS peut s'appuyer en complément de son action

Au cours de la période 2014-2016, la FNARS Pays de la Loire s'attachera à développer des mutualisations au service de son projet et de ses adhérents et à contribuer à l'animation de collectifs inter-réseaux visant à rapprocher les acteurs autour d'objets communs.

Par ailleurs, la FNARS Pays de la Loire veillera à être toujours représentée et active dans l'ensemble des instances associatives et institutionnelles qui contribuent à la construction et l'évaluation des politiques sociales locales.

4. La communication, un levier de visibilité et de lisibilité

Il s'agira pour la FNARS Pays de la Loire de renforcer les actions de communication afin de rendre visible et lisible l'action des associations du réseau et le champ de l'accompagnement social de façon générale à destination du grand public (médias) et des pouvoirs publics.

5. L'évaluation de notre projet

Chaque année, lors de l'Assemblée Générale, le conseil d'administration de la FNARS Pays de la Loire proposera une évaluation de la mise en œuvre de ce projet, qui pourra donner lieu à d'éventuels ajustements.